



Conseil International des Infirmières
La voix mondiale des soins infirmiers

Press Information . Communiqué de presse . Comunicado de prensa

Le CII soutient le « OUI » à l’initiative suisse sur les soins infirmiers visant à remédier aux pénuries et à améliorer la sécurité et la qualité des soins



Genève, Suisse, 25 novembre 2021 – Le Conseil International des Infirmières (CII) soutient les infirmières en Suisse dans leur démarche pour remédier à la pénurie d’infirmières et améliorer la sécurité et la qualité des soins par un vote populaire, et appelle un plus grand nombre de pays à donner à leur population la possibilité de s’exprimer sur l’intérêt et l’avenir des soins infirmiers.

Howard Catton, le Directeur général du CII, a déclaré que le vote suisse revêt une grande portée internationale, car les circonstances à l’origine de ce vote sont le lot de nombreux pays dans le monde. Il s’agit notamment de la grave pénurie d’infirmières, qui se répercute sur la sécurité des patients et la santé et le bien-être des infirmières, du défaut de reconnaissance de la valeur des infirmières pour les sociétés, de la stagnation ou de la baisse des salaires en termes réels et de l’absence de perspectives professionnelles.

M. Catton a déclaré :

« Les infirmières à travers le monde ont le sentiment qu'on les ignore. Elles sont exténuées par la lutte actuelle contre la pandémie et fatiguées des mots creux des personnalités politiques non suivis d'effets ou d'investissements dans les soins infirmiers. C'est pourquoi nous assistons d'une part à une recrudescence des manifestations, des conflits et des actions syndicales, et d'autre part à une augmentation inquiétante du nombre d'infirmières quittant la profession. »

« Le CII soutient les infirmières en Suisse, qui passent par le système référendaire de leur pays pour interroger directement la population sur la valeur qu'elle leur accorde. Elles déclarent, 'À la population de décider', car elles estiment que cette dernière connaît leur vraie valeur. Le grand public sait que s'il n'y a pas assez d'infirmières, ce seront leurs proches et les membres de leur famille qui devront intervenir pour assurer les soins. La qualité des soins qu'ils prodiguent à leurs proches s'en trouvera également minée. »

« La pandémie nous a montré les faiblesses et les carences de nos systèmes de santé et de nos sociétés, mais elle nous a également révélé un grand sens de la solidarité et du consensus sur les choses les plus importantes dans la vie et ce qui compte vraiment ; c'est la raison pour laquelle le grand public et les agents de santé peuvent, ensemble, être une force motrice et bénéfique de changement. »

L'initiative suisse sur les soins infirmiers, dont on connaîtra l'issue le dimanche 28 novembre, porte sur des propositions visant à améliorer le sort des infirmières en Suisse, à savoir :

- Étendre les prérogatives des infirmières en matière d'établissement d'ordonnance afin qu'elles ne soient pas tenues de les faire contresigner par un médecin.
- Former davantage d'infirmières pour combler les 11 000 postes vacants dans le secteur des soins infirmiers en Suisse. Le pays et les cantons doivent investir dans la formation, augmenter le nombre d'étudiants et améliorer les indemnités de formation afin que la formation en soins infirmiers soit plus attrayante.
- Fidéliser les infirmières et améliorer les conditions de travail. À l'heure actuelle, quatre infirmières sur dix quittent la profession très tôt. Il faut des horaires de travail plus fiables, des structures compatibles avec la vie de famille et de vraies possibilités de développement professionnel. Les salaires doivent satisfaire toutes les exigences en termes de compétences et de charge de travail.
- L'initiative suisse sur les soins infirmiers vise à garantir un nombre suffisant d'infirmières dans tous les secteurs : « Une infirmière ne peut être responsable que d'un nombre maximum de patients en fonction du domaine de soins dans lequel elle exerce. C'est un gage de qualité, de sécurité des patients, d'utilisation efficace des ressources et cela renforce la satisfaction au travail, les soignants restant ainsi plus longtemps dans la profession », a déclaré Sophie Ley, la Présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI).

La Présidente Ley a déclaré que la COVID-19 est un poids supplémentaire sur les épaules des infirmières – déjà fatiguées et surchargées de travail – qui augmente le risque d’erreurs susceptibles de mettre les patients en danger.

« Les infirmières travaillent à plein régime depuis longtemps, elles sont au bord de la rupture et quittent la profession car elles ne voient aucune perspective d’amélioration. La COVID-19 a encore augmenté la charge de travail de nombreuses infirmières. »

L’Association suisse des infirmières et infirmiers a souligné que le Gouvernement suisse a décidé de rejeter l’initiative sans rien proposer en échange. Le Parlement suisse a réagi par une contre-proposition, mais qui se borne à augmenter le nombre d’étudiants. Il n’est envisagé ni amélioration des conditions de travail ni renforcement de la dotation en personnel.

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d’infirmières, représentant les millions d’infirmières et d’infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l’avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch